

# Compte rendu REUNION DU JEUDI 7 FEVRIER 2019

## **Monsieur le Président débute l'Assemblée en présence de Monsieur Didier Reault.**

Bonjour à tous, merci d'être présents à cette première réunion de l'année 2019. Les festivités de Noël se sont bien passées, vous êtes venus nombreux aux différents concerts, nous remercions une nouvelle fois le père Philippe qui nous accueille dans son Eglise, la fête de la truffe et des délices de Noël, rencontre des écrivains, journée des commerçants malgré le mauvais temps, la veillée Calendale et la marche des Rois. Rendez-vous l'année prochaine.

Notre réunion du mois de janvier n'ayant pu avoir lieu, la Maison de Quartier étant fermée pendant les vacances scolaires.

Bien que le mois de janvier soit passé, le Président et les membres du Conseil d'Administration du Ciq vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019, puissions-nous cette année, faire avancer les dossiers en cours et non réalisés.

Nous vous signalons qu'une enquête de concertation au sujet du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est en cours.

Vous pouvez vous rendre à la Mairie des 9<sup>em</sup> et 10<sup>em</sup> arrondissements de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, le vendredi 8 février, le jeudi 14 février, le vendredi 22 février et le lundi 4 mars, le commissaire enquêteur sera présent.

Pour consulter les plans concernant le CIQ de Mazargues, discuter avec le Commissaire Enquêteur et si vous avez des remarques, les consigner sur le cahier mis à votre disposition.

Vous pouvez aussi consulter les différents plans sur le site de MPM à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/plui-pda-marseille-provence/documents#collapse7373>.

Les plans concernant notre CIQ : Planche 53, 57, 58, 61, 62. A trouver dans le dossier **PLUI ARRETE**.

## **COMMISSION VOIRIE ET CIRCULATION**

-- Question concernant l'antenne relais sur l'école rue François Blanc,  
Pas de problèmes signalés.

-- Courrier de Monsieur le Préfet à Monsieur le Maire concernant les rodéos nocturnes. Extrait du courrier :

A ce jour les nombreux contrôles initiés sur l'ensemble de l'agglomération Marseillaise ont permis de dresser 334 procès-verbaux électroniques d'infraction au code de la circulation routière, de relever 18 délits en matière de rodéos motorisés conduisant à la condamnation d'un contrevenant à dix mois de prison ferme. Par ailleurs, des opérations de prévention à l'adresse des jeunes seront en accord avec les chefs d'établissement, prochainement organisées dans trois collèges.

-- Signalement d'une moto abandonnée à côté des escaliers qui montent vers Grassi, moto enlevée.

-- Manque un panneau sens interdit rue Denis Madelon vers la place Robespierre, remis en place.

-- Traverse de la Gouffonne, Mise en place d'arceaux interdisant le passage des motos dans cette voie.

-- Problème de verbalisation par les voitures E.PV rue Henri Revoil, problème signalé à Monsieur le Maire par un résident et par moi-même à J-M Muracciole. Attention ces véhicules patrouillent maintenant dans Mazargues au moins une fois par semaine.

--Demande de potelet devant l'entrée du cabinet de l'ostéopathe rue Denis Madelon (voitures garées sur le trottoir gênant l'accès aux personnes handicapées), accepté et non réalisé.

--Remise en place du panneau "cédez le passage" angle rue de la Tour- rue Emile Zola. Travaux effectués.

--Demande de pose d'un potelet devant la porte d'accès de l'avenue Siegfried vers la rue Jules Isaac, accepté mais non réalisé.

--Demande de remise en état du lampadaire avenue Frédéric le Play qui marche par intermittence. Réparé.

--Place Robespierre, des potelets amovibles sont installés à l'angle de la place et de la rue Emile Zola pour faciliter l'entrée des camions de livraisons du magasin Spar ainsi que devant son accès livraison, mais curieusement pas devant le marchand de légumes pour accéder à son garage.  
Acté par Mr le Maire Lionel Royer Perreaut.

--La place Robespierre est terminée, il a été demandé la pose d'une caméra de vidéosurveillance à la suite des problèmes d'incivilité de certains individus, qui la nuit venue gêne les riverains, pour exemple : les bacs à fleurs du restaurant ont été renversés. Dans le cadre du redéploiement de caméras (phase 3), une caméra rue Floralia- rond-point de la poste, une caméra traverse du Puits côté Martheline ont aussi été demandées

--Pour donner suite à une demande de pose de ralentisseurs par les riverains de l'avenue Pierre Bouze, Monsieur le Maire a envoyé un courrier à Monsieur Jean Montagnac Président de la Métropole, qui a transmis ce dossier à ses services pour étude.

--Demande de pose d'un potelet pour empêcher les véhicules de se garer sur les emplacements motos place Robespierre.

-- Les places réservées pour les motos rue Raoux ne sont toujours pas réalisées

-- Demande de pose d'un panneau sens interdit sauf aux riverains avenue Pierre Bouze.

-- A la demande des "Anciens", qui n'ont plus de possibilité pour s'asseoir pour tailler le bout de de gras et refaire le Monde : remise en place des bancs place du Christ et place Robespierre.

Où est passé le banc en pierre devant la fontaine place Robespierre ?.

-- Dans la nuit de samedi à dimanche 3 février, les rodéos nocturnes autour de l'obélisque ont repris malgré la présence de la caméra, en passant dimanche matin, j'ai pu constater que le poteau qui supporte la caméra est par terre et la caméra a disparu. !!!

--Le dossier de modification du carrefour avenue de Mazargues/avenue Ludovic Légré est toujours à l'étude, modification demandée depuis le journal du CIQ n° 1 de novembre 1989, nous allons bientôt battre le record de la L2.

Pour vos encombrants ou ceux de voisins indécents.

Engagé au quotidien Tél : 0800 94 94 08 appel gratuit ou sur le site de MPM.

Le Président Jean-Jacques Guilmart

### Intervention de Monsieur Daniel Ceccanti Commission hygiène et propreté

Bonsoir à vous, MERCI d'être présent, Je me présente DC Vice-président Hygiène et Propreté.

J'ai pris cette fonction en avril 2018 en quelques mots le périmètre de mes actions déroulées.

Mise en place de poubelles rue E.Zola et Bd de la Concorde.

Demande de nettoyage de la place de l'église.

Mise en place de poubelles sur le parvis de l'église (demande du père Philippe).

Rencontre avec Mr le Maire pour l'arrêt Gaudibert à la suite des travaux.

Demande de réhabilitation escalier Tomasi/Tassigny.

Plusieurs relances pour inviter la Patrouille Urbaine de la propreté à visiter les rues de Mazargues.

A la demande du traiteur nous avons fait rajouter des poubelles impasse de la vieille église.

Demande de nettoyage de la place de la vieille église.

Nettoyage des herbes folles traverse de la Gouffonne, chemin de Sormiou, Bd de la Martheline.

Enlèvement de scooter rue E Zola et d'un fourgon place Constantin.

Remplacement conteneur volé rue Madelon.

Publication d'un article sur les composteurs et le compostage.

Déplacement de la colonne textile rue Tomasi plusieurs fois brûlée.

Enlèvement d'un véhicule brûlé Résidence Rochebelle.

Contact régulier : enlèvement d'objets déposés au sol rue Tomasi « BRAVO ENGAGES AU QUOTIDIEN ».

Campagne de désherbage à Mazargues

Organisateur de la Mazargues habitude

Demandes multiples pour remettre en place les poubelles place Robespierre à la suite de la réfection de la place

Demande de mise en place de potelets au carrefour Tomasi / Gaudibert sans espoir depuis le 4 septembre et OUI ?

Et bien sûr en 2019, cela recommencera, les poubelles, les objets au sol, les crottes de chiens, les herbes folles, les véhicules brûlés, les motos sur les trottoirs, et les mégots devant le bar face aux boulevards de la Concorde, et toutes ces incivilités qui rendent, qui dégradent la vie à Mazargues. ALORS travailler pour rien sans aucun résultat c'est déprimant à vous de voir !!! pour moi avoir fait une rue centrale propre et bientôt un boulevard c'est irrespectueux.

Alors une réflexion. La somme des intérêts généraux n'est pas égale à la somme des intérêts privés d'un tous chacun qui vit ma vie à Mazargues = égoïsme incivilités et tout un pataquès . Des actions de terrain « la Mazarg'Attitude » des contacts de terrains de longue haleine pour l'intérêt de tous un chacun de la détermination pour la propreté sans résultats, mais alors comment transformer Mazargues.

La propreté c'est notre devoir, force et détermination c'est une volonté mais pour réussir il faut l'aide des pouvoirs public, la volonté de notre Maire Mr Jean Claude.

Monsieur trop d'élus ont la fâcheuse pensée d'oublier que nous sommes des bénévoles, des bénévoles je vous dit car à vos côtés et ceux de vos élus nous sommes la charnière ouvrière celle du terrain des trottoirs, des petites mains sans ambitions a votre service, vous nous devez un respect malgré quelques dérapages car nous sommes sur le terrain au QUOTIDIEN c'est notre JOB, votre VITRINE , notre volonté pour un changement FERME, plus de mots, plus de paroles inutiles, des actions, OUI Mazargues est sale, OUI nous avons fait une action de terrain

« La Mazarg'Attitude » 13.10 2018

NON vous n'avez pas fait appel à la Police Urbaine de la Propreté.

Mazargues une histoire patrimoniale incomparable, des atouts qui mériteraient d'être mis en valeurs pour nous pour vous, y compris de nos élus une idée à germer pour que Mazargues soit le premier quartier propre de MARSEILLE, et pourquoi pas de France un beau challenge. Dites moi pourquoi ma ville est sale, malgré tous les efforts d'un CIQ fort et solidaire.

Par ce que sans vous Mr le Maire, rien n'a de sens ? Que pensez-vous de nous et de votre 9<sup>ème</sup> Arrondissement.

### **Intervention de Monsieur Raymond Cresp**

Monsieur Cresp annonce que le CIQ a voté une subvention au profit de l'école de la Soude pour leur projet Théâtre.

## **Intervention de Monsieur Pierre Martin Chave et de Monsieur Claude Deguen concernant le PLUI**

Problème des nouvelles constructions rue François Robert, la sortie des véhicules va se faire en pleine courbe.

### **Intervention de Monsieur Didier Réaquit.**

Qui nous annonce qu'une Maison du Bel Age va prochainement ouvrir au N° 2 place Robespierre. "Ces espaces dédiés aux personnes âgées sont des tiers lieux qui accompagnent nos séniors dans toutes leurs démarches sociales, administratives et sont aussi des lieux de convivialité du quotidien".

-- les habitants de Château-Sec, relancent les problèmes de sécurité, pour les personnes à mobilité réduite qui souhaitent emprunter les trottoirs de la traverse de la Gaye.

-- Les trottoirs sont toujours encombrés par les véhicules, donc impraticables et les piétons doivent emprunter la chaussée.

-- Les ralentisseurs avenue Pierre Bouze.

-- Voir la possibilité de mettre la partie étroite du chemin de Morgiou en sens unique en gardant le sens de circulation de l'Eglise vers les Baumettes et d'inverser le sens de circulation de l'avenue Pierre Bouze.